

LES ARRETES SECHERESSE EN COURS SUR LE TERRITOIRE

07-2026-06-19- 00004 du 19 juin 2026

Les niveaux de restriction

• **ALERTE** pour toutes les ressources des bassins du Doux & de l'Eyrieux, y compris la rivière Eyrieux à l'aval du barrage des Collanges* et les communes alimentées par le Rhône situées sur ce bassin (cf. carte).

Ressources en eau concernées

Passage d'un niveau de restriction à un autre lorsque le débit est :





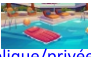




- 5j consécutifs en-dessous d'un seuil
- 10 j consécutifs au-dessus d'un seuil

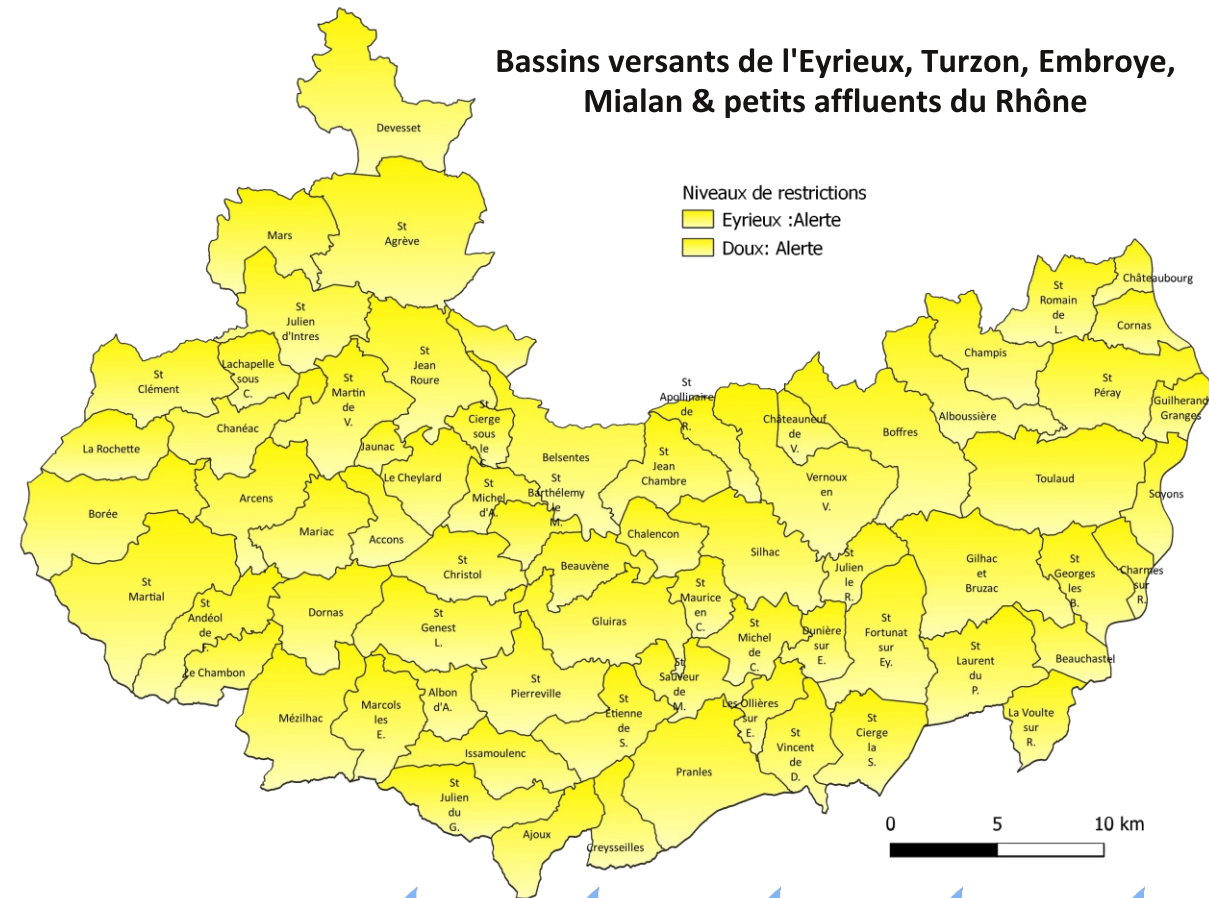
- Le réseau d'eau potable
- Les sources, forages, captages
- Les rivières, les ruisseaux et leurs affluents, sauf Eyrieux aval*
- Les retenues sur cours d'eau, en dérivation de cours d'eau ou alimentés par une source, forage...

Ne sont pas concernés : les stockages d'eau de pluie, retenues collinaires à remplissage uniquement pluvial et avec déconnexion estivale

*Cas particulier de la rivière Eyrieux à l'aval du barrage des Collanges : destockage destiné **UNIQUEMENT A UN USAGE PROFESSIONNEL AGRICOLE ET NON AUX PARTICULIERS**

LES RESTRICTIONS EN VIGUEUR : particuliers, collectivités, ASA domestiques

ALERTE	
 Prélèvement direct en rivière	Autorisé
 Pelouse, rond point, espace vert, jardin d'agèment	Autorisé de 20h à 9h les lundis, mercredis et vendredis
 Jardin potager	Autorisé entre 18h & 11h
 Espace sportif	Autorisé de 18h à 11h
 SPA & Piscine privée (unifamiliale)	INTERDIT sauf 1 ^{er} remplissage des piscines neuves dont le chantier a débuté avant les 1 ^{ères} restrictions. Remise à niveau autorisé de 20h à 9h
 Piscine publique/privée collective (plurifamiliales)	Autorisé
 Jeu d'eau	INTERDIT sauf si eau recyclée ou pour des raisons de santé publique
 Lavage voirie, toiture, façade...	INTERDIT sauf si réalisé par une collectivité ou entreprise professionnelle
 Lavage des voitures	INTERDIT à domicile sauf dans les stations de lavages professionnelles recyclant l'eau
 Canal, plan d'eau, béalière	INTERDIT s'il n'y a pas de règlement d'eau approuvé par le préfet
 Fontaine à circuit ouvert	INTERDIT



ADOPTER LES BONS GESTES

